

TRAVAIL ET EMPLOI DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Lettre d'information n°4

Premier semestre 2015

REPÈRES



Une action de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences dans le secteur sanitaire, social et médico-social

L'objectif de cette action initiée en 2011 par l'URIOPSS et la CRESS avec l'appui de l'ARACT est de faire face aux différents constats qui ont pu être observés suite à la réalisation d'un diagnostic territorial* : vieillissement de la population, refonte de la régulation du secteur suite à la Loi Hôpital Patients Santé Territoires, difficultés de recrutement... Des outils sont aujourd'hui en cours de mise en place afin de permettre aux structures employeuses du secteur sanitaire social et médico-social de gérer collectivement la formation, l'embauche et l'intervention auprès des populations.

* Diagnostic consultable sur les sites bas-normands de ces réseaux

Le 26 juin 2014, le groupe projet réunissant les acteurs locaux actait les perspectives de l'action autour du développement de la formation, de l'emploi et de la coopération entre les acteurs. Suite à cela, les acteurs impliqués dans l'action de GTEC se sont mobilisés pour la création d'une association territoriale et la signature d'une charte d'intervention concertée.

**Ces deux événements seront officialisés le 28 mai 2015
dans la salle d'honneur de la mairie de Flers.**

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION TERRITORIALE

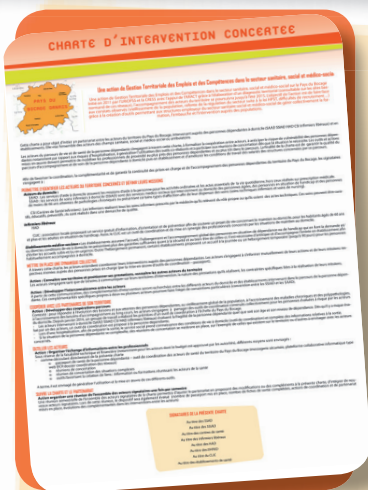
Dès le second semestre 2014, les acteurs du territoire s'orientent vers la création d'une association territoriale visant le partenariat et la mutualisation territoriale autour de l'emploi, de la formation et de la coopération, dans le secteur sanitaire, social et médico-social du territoire du Pays du Bocage. Les membres fondateurs de cette association sont deux structures du champ du domicile, un centre de santé infirmier, une structure de l'insertion par l'activité économique et quatre EHPAD.

L'association territoriale aura pour objet :

- d'organiser des temps d'échanges sur les besoins en emplois et en formation ;
- de faciliter le recrutement de personnels de remplacement (à travers la mise en œuvre d'une cvthèque) ;
- de mutualiser des emplois ;
- d'encourager les parcours professionnels des salariés et de les accompagner dans ces changements ;
- de permettre l'échange et l'analyse de pratiques entre les structures.

Témoignage de Marie-Odile DOFFENIES, membre du groupe projet local au titre de l'UDES (Union Des Employeurs de l'ESS)

« En plus de réunir différentes structures de l'ESS, l'association territoriale qui va être créée prochainement va permettre de :
- Provoquer une prise de conscience sur la nécessité de travailler sur la question de la gestion des ressources humaines.
- Convenir qu'une GTEC est un plus pour les structures tant pour anticiper les recrutements que pour faciliter la gestion des postes.
- Permettre aux salariés d'avoir des perspectives éventuelles de débouchés dans d'autres structures et même d'autres branches.
- A terme, de toucher de petites associations isolées qui n'ont pas les moyens de travailler sur ces questions de mutualisation de formation, d'emploi et de coopération entre acteurs. »



SIGNATURE D'UNE CHARTE D'INTERVENTION CONCERTÉE

La charte d'intervention concertée a pour objet d'initier un partenariat entre les acteurs du territoire du Pays du Bocage, intervenant auprès des personnes dépendantes à domicile (SAAD, SSIAD, HAD, CSI, infirmiers libéraux) et en établissements.

Les acteurs signataires de la charte s'engagent à favoriser la coordination, la complémentarité et à garantir la continuité des prises en charge et l'accompagnement des personnes dépendantes du territoire du Pays du Bocage, notamment dans le cadre d'une hospitalisation et du retour à domicile.

Les structures citées précédemment, des médecins libéraux, des regroupements de professionnels de santé, tel que le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire..., sont signataires de la charte. Un travail technique a également été engagé avec le service social des établissements sanitaires du territoire.

Témoignage de Nathalie MARTIN, directrice de l'EHPAD du Sacré Cœur, Athis-de-l'Orne

«Notre établissement s'est impliqué dans l'axe coopération et définition de la limite des métiers et plus particulièrement sur la rédaction de la charte d'intervention parce que cet axe réunit tous les acteurs du territoire intervenant auprès des personnes dépendantes. Il nous semble important de construire une filière efficiente autour de nos populations accueillies. Cette action nous a permis de nouer des contacts avec les autres acteurs du territoire et d'échanger sur nos diverses problématiques du quotidien en ayant toujours l'objectif de mettre l'usager au centre de nos préoccupations.»

Témoignage de Gilles DESCHAMPS, Directeur de la Fédération ADMR de l'Orne

« En tant que gestionnaire de services basés avant tout sur le professionnalisme et le sens de l'engagement de nos salariés, l'engagement dans ce projet nous a paru évident dès son démarrage et ce pour plusieurs raisons : mutualiser des compétences, organiser et concevoir des formations en commun et plus globalement imaginer des solutions à nos problématiques de recrutement, de fidélisation et de motivation de nos collaborateurs. Nous avons pu constater lors de nos rencontres de préparation que nos difficultés étaient bien souvent les mêmes, que nous avons beaucoup de choses à partager et que la connaissance mutuelle permettait très rapidement de concevoir des modes de coopération pour trouver des solutions.

Nous attendons aussi de cette coopération qu'elle permette de faciliter les parcours des salariés de nos structures, qu'elle favorise leur évolution, qu'elle favorise leur mobilité et leur employabilité et réponde ainsi à leurs attentes.

Etre imaginatif, se faire confiance, être audacieux, être solidaire,... voilà pour nous les fondements de la réussite de ce projet. Nous y croyons et nous y engageons avec enthousiasme.»

VERS UNE BOURSE TERRITORIALE À LA FORMATION

En septembre 2014, une grille de recensement des besoins en formation, élaborée par les deux OPCA (UNIFAF et UNIFORMATION), a été adressée aux acteurs du territoire. Des mutualisations de formation se dégagent, d'ores et déjà, entre EHPAD, services d'aide à domicile et structures de l'IAE. Pour 2015, les structures ont acté de partager entre elles les informations autour de la formation : d'une part en ouvrant des formations internes (en intra) à des salariés d'autres structures du territoire et, d'autre part, en co-construisant des formations inter-établissements.

La mutualisation et l'échange d'informations autour de la formation seront intégrés à part entière comme objet de l'association territoriale.

Depuis des mois, des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social sont engagés dans ce projet. Ils sont membres fondateurs de l'association territoriale et/ou signataires de la charte d'intervention concertée. Ces deux événements ne sont pas une fin en soi mais marquent la concrétisation d'une action concertée entre les acteurs du territoire en matière d'emplois, de formations et d'interventions. Rejoignez-les !

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :

Alice DERRIEN à la CRESS : 02-31-06-09-23 ou alice.derrien@cress-bn.org - www.cress-bn.org

Christèle DREUX à l'URIOPSS : 02-31-35-46-50 ou c.dreux@uriopss-basse-normandie.asso.fr - www.uriopss-basse-normandie.asso.fr

Catherine LABBE à l'ARACT : 02-31-46-13-90 ou c.labbe@anact.fr - www.basse-normandie.anact.fr

En 2015 :
Projet
soutenu par



Avec une aide au démarrage
en 2013 de :

